

À quel moment dois-je me faire tester ? Le cas où un membre de la famille est malade

TRANSCRIPTION

[musique entraînante]

[Narration]

À quel moment faut-il se faire tester pour la COVID-19 ?

Un membre de votre foyer est atteint de la COVID-19. Cette personne est restée à la maison (en isolement), mais vous avez été en sa présence à la maison.

Les recommandations de test indiquent que tous les membres du foyer devraient se faire tester après avoir été en présence d'une personne atteinte de la COVID-19 à la maison.

La personne malade doit rester à la maison et éloignée des autres pendant au moins cinq jours (s'isoler), car elle pourrait infecter d'autres personnes pendant cette période. Elle devrait également porter un masque lorsqu'elle est autour d'autres personnes à la maison. Il est possible qu'elle doive rester à la maison plus longtemps si elle présente encore des symptômes ou si elle ne peut pas porter un masque.

Consultez notre page internet sur le coronavirus « Si vous êtes malade »

(<https://www.health.state.mn.us/diseases/coronavirus/sick.html>) pour plus d'informations sur la durée pendant laquelle vous devez rester à la maison si vous avez la COVID-19.

Si vous vivez avec une personne atteinte de la COVID-19, vous devrez peut-être vous mettre en quarantaine une fois que la personne malade aura terminé son isolement. Consultez la page internet concernant les Contacts directs et la quarantaine du département de la Santé de l'État pour plus d'informations sur le port du masque en présence d'autres personnes et combien de temps rester à la maison : (<https://www.health.state.mn.us/diseases/coronavirus/close.html>)

Tous les membres du foyer devraient se faire tester cinq jours après la fin de l'isolement de la personne malade pour s'assurer que personne n'a été infecté. Dans ce cas, le dernier jour d'isolement pour un membre de votre famille est un jeudi. Tous les membres du foyer devraient se faire tester cinq jours plus tard, le mardi suivant.

Pour en savoir plus sur les autres moments où vous devriez vous faire tester et où vous faire tester, consultez la page internet du département de la Santé concernant les tests.

(<https://www.health.state.mn.us/diseases/coronavirus/testsites/index.html>)

[musique entraînante]

Minnesota Department of Health
Communications Office
PO Box 64975
St. Paul, MN 55164-0975
651-201-4989
health.communications@state.mn.us
www.health.state.mn.us

2/2/22 (French)

Pour obtenir ces informations dans un format différent, appelez le 651-201-4989